

CERTIFICAT DE VISITE

Pour l'avis d'appel à concurrence pour l'occupation temporaire d'un emplacement pour l'exploitation d'un restaurant de plage situé sur le site de la Coudoulière.

M. Ryan AUBARD, en sa qualité de Directeur adjoint des Services Techniques de la Mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer, certifie qu'une visite sur le site pouvant accueillir un restaurant, situé sur le site de la Coudoulière, a bien eu lieu ce jour, en présence de M. ou Mme. ,candidat(e) à l'appel à concurrence,

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le

Signature